



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent du patrimoine canadien

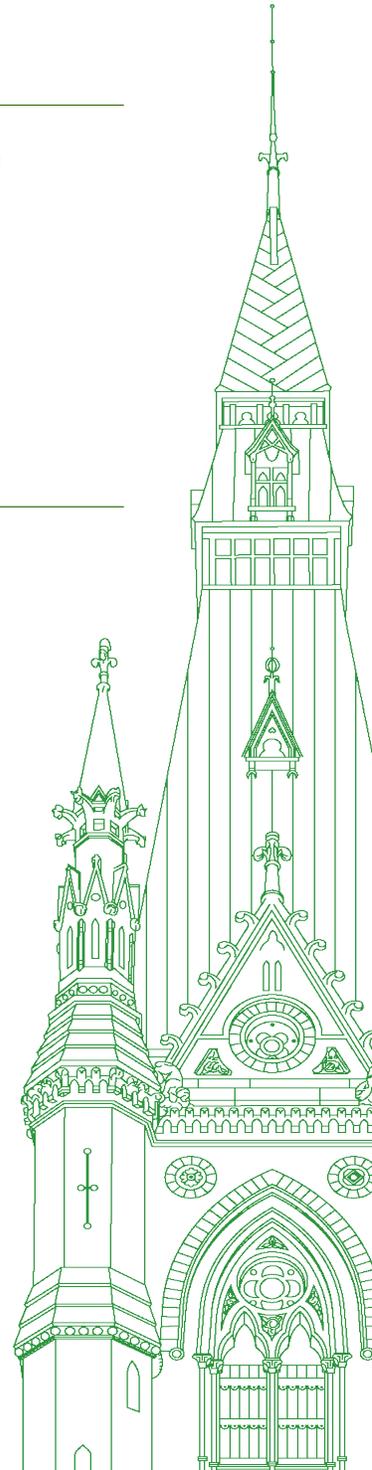
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 004

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 7 février 2022

Présidente : L'honorable Hedy Fry



Comité permanent du patrimoine canadien

Le lundi 7 février 2022

• (1555)

[Français]

La présidente: Nous allons maintenant commencer la réunion.

Je vous souhaite la bienvenue à la quatrième séance du Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes.

[Traduction]

Conformément à la motion adoptée par le Comité le lundi 31 janvier 2022, le Comité se réunit pour étudier les défis liés à la relance des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport, qui ont été durement touchés par la pandémie de COVID-19.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous un format hybride, conformément à l'ordre de la Chambre des communes du 25 novembre 2021. Les membres sont présents en personne dans la salle ou à distance au moyen de l'application Zoom. Les délibérations seront affichées sur le site Web de la Chambre des communes. La vidéo diffusée montrera toujours la personne qui parle plutôt que tous les participants.

Pour ceux qui participent virtuellement, je voudrais énoncer quelques règles à suivre.

Vous pouvez parler dans la langue officielle de votre choix. Des services d'interprétation sont offerts à tous. Au bas de votre écran, vous voyez l'anglais ou le français. Si vous n'entendez pas l'interprétation, veuillez m'en informer immédiatement, et nous veillerons à ce que le problème soit corrigé avant de reprendre nos travaux.

Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme. Si vous participez par vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Lorsque vous avez fini de parler, veuillez mettre votre micro en sourdine. Le micro des personnes sur place sera contrôlé par l'agent des délibérations et de la vérification.

Je rappelle à tous que les interventions des députés doivent être faites par l'entremise de la présidence. Chaque groupe aura l'occasion de présenter un exposé de cinq minutes. Nous écouterons tous les exposés au début, puis nous passerons aux questions du Comité. Pour ces questions et ces réponses, je vous dirai de combien de temps vous disposez. La période comprend en fait la question et la réponse.

Je vais devoir vous interrompre, car nous avons beaucoup de membres. Je veux vraiment faire le tour afin que chacun puisse poser des questions et que vous puissiez tous vous exprimer.

Veuillez parler lentement et clairement. Lorsque vous ne parlez pas, votre micro doit être désactivé.

Merci beaucoup.

Nous allons commencer avec les témoins. Nous allons commencer par l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists.

Madame Eleanor Noble, vous avez cinq minutes.

Mme Eleanor Noble (présidente nationale, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists): Merci à vous, madame la présidente, ainsi qu'aux vice-présidents, aux membres du Comité et au personnel.

Je m'appelle Eleanor Noble. J'habite à Tiohtià:ke, à Montréal. Je suis une artiste canadienne et la présidente nationale de l'ACTRA, l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists.

Au nom des quelque 28 000 membres de l'ACTRA, sinon plus, qui travaillent dans des productions cinématographiques de langue anglaise partout au Canada, je suis heureuse de comparaître aujourd'hui devant le Comité permanent du patrimoine canadien pour faire part du point de vue des artistes dans le cadre de l'étude du Comité sur la relance des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport qui ont été touchés par la COVID-19.

Lorsque l'on se remémore les premiers jours de la pandémie et la perte d'emploi subie par des millions de Canadiens, ce sont les artistes canadiens et les autres travailleurs indépendants qui se sont retrouvés du jour au lendemain sans revenu ni filet de sécurité sociale sur lequel s'appuyer. Comme beaucoup d'entre nous, travailleurs indépendants, ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi, cela a rendu un groupe déjà vulnérable du marché du travail canadien encore plus vulnérable.

L'ACTRA est reconnaissante au gouvernement fédéral d'avoir reconnu les travailleurs à la demande dans les règles de la Prestation canadienne d'urgence et de la Prestation canadienne de la relance économique subséquente, ainsi que dans le Fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des spectacles sur scène du Canada. Ces prestations ont été une bouée de sauvetage pour les Canadiens travaillant dans le secteur des arts ou du divertissement qui ont été mis à pied de façon temporaire ou permanente en raison de la pandémie et qui auraient été confrontés à des difficultés financières encore plus grandes. La subvention salariale d'urgence du Canada a également permis à notre syndicat de rester opérationnel lorsque nos revenus ont disparu.

Je vous remercie d'avoir eu la clairvoyance d'intervenir et de mettre en place ces programmes. Bien que ces mesures de soutien fédérales se soient révélées efficaces à court terme, elles démontrent la nécessité de solutions à long terme pour combler les lacunes exposées par la pandémie.

Les besoins changeants des travailleurs canadiens, ainsi que la pandémie en cours, ont entraîné un changement fondamental dans l'utilisation et la nécessité d'un programme d'assurance-emploi modernisé qui reflète et inclut tous les travailleurs canadiens. Un programme d'assurance-emploi élargi qui répond aux besoins d'une économie moderne permettrait aux travailleurs indépendants de cotiser à l'assurance-emploi et de toucher des prestations d'assurance-emploi, même s'ils n'ont pas une relation traditionnelle employé-employeur telle qu'elle est définie dans le système actuel.

Nous attendons également une aide pour les aînés canadiens qui ont vu leur Supplément de revenu garanti retenu. Bien qu'une aide financière ait été annoncée dans l'Énoncé économique de l'automne, les aînés touchés attendent toujours.

Durant la pandémie, bon nombre de nos membres âgés admissibles ont demandé et reçu des prestations d'urgence. À leur insu, la conséquence inattendue de la réception de ces prestations a été l'effet qu'elle a eu sur leur Supplément de revenu garanti. Même s'ils ont payé des impôts sur les prestations d'urgence qu'ils ont reçues, de nombreux aînés ont été privés de leur SRG ou ont vu le montant de celui-ci fortement réduit. Le gouvernement doit donner suite à son engagement d'alléger les difficultés financières auxquelles sont confrontés les aînés à faible revenu. Leur SRG doit être rétabli rétroactivement et immédiatement.

Après la fermeture initiale à l'échelle mondiale en mars 2020 en raison de la pandémie, le travail sur les films, la télévision et les programmes de médias numériques a progressivement repris au cours de la deuxième moitié de l'année de différentes manières dans l'ensemble du pays. Nos divisions de l'ACTRA ont continué de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement, les partenaires de l'industrie et les parties prenantes pour adapter les protocoles de santé et de sécurité afin que l'on puisse maintenir notre industrie sûre et ouverte. Les membres de l'ACTRA ont également joué leur rôle en restant vigilants et en suivant ces directives.

Cela a porté ses fruits. Notre industrie fait preuve d'un optimisme prudent quant à son état actuel, et, à l'échelle de notre syndicat, nos divisions ont fait état de bons niveaux de production, ce qui a permis à nos membres de reprendre le travail.

Toutefois, pour poursuivre sur sa lancée, notre industrie doit disposer des outils nécessaires pour assurer sa réussite à long terme.

En plus de suivre de solides protocoles en matière de santé et de sécurité, le Fonds d'indemnisation à court terme du gouvernement fédéral, d'une valeur de 149 millions de dollars, contribue grandement à la relance de notre industrie. Ce fonds pallie l'absence de couverture d'assurance dont nous avons besoin pour relancer notre industrie en indemnisant les sociétés de production indépendantes pour les interruptions ou les fermetures dues à la pandémie. Le fonds devant expirer à la fin de mars 2022, l'ACTRA espère qu'il sera prolongé aussi longtemps que nécessaire pour maintenir notre industrie ouverte, ou jusqu'à ce qu'une solution de rechange permanente soit mise en place.

Une autre mesure que le gouvernement fédéral peut prendre pour assurer la viabilité à long terme de notre industrie est l'adoption rapide du projet de loi C-11, la Loi sur la diffusion continue en ligne. Cette loi contribuera grandement à assurer le succès de notre industrie de production nationale. Avec le dépôt du projet de loi la semaine dernière, j'ai été heureuse de voir que le gouvernement fédéral reconnaît l'importance d'investir dans le contenu canadien et d'en faire la promotion, mais des mesures doivent être prises pour

adopter cette loi le plus rapidement possible afin de soutenir la programmation canadienne.

L'ACTRA demande la modernisation de la Loi sur la radiodiffusion depuis plus de 10 ans.

Merci.

• (1600)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entendre Kelly-Ann Paul, présidente-directrice générale du Conseil des jeux du Canada.

Madame Paul, vous avez cinq minutes.

Mme Kelly-Ann Paul (présidente-directrice générale, Conseil des jeux du Canada): Bon après-midi. Merci à tous de m'avoir invitée et de mener cette étude très importante.

Madame la présidente et membres du Comité, je suis heureuse d'être ici pour représenter le Conseil des jeux du Canada et le Mouvement des Jeux du Canada.

Je vais vous donner un bref aperçu des Jeux du Canada, en reconnaissant que tout le monde n'est peut-être pas très au courant de ce que nous faisons et de qui nous sommes. Nous sommes les mini-olympiques pour les jeunes au Canada. Nous alternons entre l'été et l'hiver, tous les deux ans. Environ 40 % des athlètes qui représentent le Canada à Beijing en ce moment sont des anciens des Jeux du Canada.

Il existe un modèle de financement pour les sociétés hôtes qui organisent les Jeux du Canada et un modèle de financement pour le Conseil des jeux du Canada. Nous sommes le détenteur de la franchise, et je suis ici au nom du détenteur de la franchise du Mouvement des Jeux du Canada ainsi que des sociétés hôtes. Ces sociétés sont financées principalement par les gouvernements — à hauteur de 57 % — et ce qui leur pose problème en ce moment, ce sont les revenus autonomes, comme la billetterie, les commandites, les subventions, etc.

Je tiens également à souligner que nous reconnaissons que l'ensemble du secteur des sports et des événements a été radicalement touché par la COVID. Notre organisation s'en sort probablement mieux que certaines des autres organisations sportives nationales qui dépendent des cotisations des membres et des revenus des événements pour leur fonctionnement. La société hôte, cependant, compte beaucoup sur les revenus des événements et la sollicitation de commandites, alors nous voulions être ici pour expliquer certains de ces défis.

En tant que détenteurs de la franchise du Conseil des jeux du Canada, nous avons été très reconnaissants d'être bénéficiaires de la Prestation canadienne d'urgence ainsi que de la subvention salariale et de la subvention pour le loyer. Sans ces subventions, notre organisation n'aurait pas survécu. Nos sociétés hôtes n'ont cependant pas eu autant de chance que nous, en tant que détenteur de la franchise. Elles ont pu avoir accès à la subvention salariale et au programme de relance, qui est maintenant devenu le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil, et à la subvention pour le loyer, mais comme il s'agissait de programmes à court terme, elles n'étaient pas admissibles au même niveau d'avantages que nous, au Conseil des jeux du Canada.

Nous tenons également à remercier le gouvernement du Canada d'avoir accordé des fonds supplémentaires à la société hôte de 2022 dans le cadre du budget de programmes des Sports Canada.

En ce qui concerne les principaux défis, nous voulons souligner le report. Pour la première fois dans l'histoire des Jeux du Canada, nous avons dû reporter les Jeux du Canada. La société hôte comptait alors 24 employés, et elle a dû réduire son personnel à six personnes pour une année supplémentaire. Il y a eu beaucoup de problèmes de santé mentale, et évidemment, supporter cette situation a été stressant. De plus, tous les bénévoles de la planification ont dû s'engager pour une année supplémentaire afin de réaliser ce projet.

Notre organisation a mis en place une politique de vaccination obligatoire, et cela s'accompagne de mesures de mise en œuvre supplémentaires pour assurer la sécurité des Canadiens. Il a fallu beaucoup de travail, de rigueur, de temps et de ressources pour faire avancer ce dossier.

Pour ce qui est de l'argent, les sociétés hôtes ont subi des pertes de revenus, dues à la perte des commandites du secteur privé, à la réduction des ventes de billets et au manque d'occasions de participation communautaire. Ceux d'entre nous qui regardent les Jeux olympiques en ce moment peuvent constater que les tribunes sont vides. Cela a d'énormes répercussions sur le budget d'une organisation. En plus de la perte de revenus, les hôtes voient leurs dépenses augmenter. Le coût de la nourriture et les problèmes de la chaîne d'approvisionnement ont de grandes répercussions sur la capacité d'organiser les Jeux du Canada dans le cadre du budget de fonctionnement existant. Le coût de l'assurance a augmenté. Le coût du transport a augmenté de façon importante, et les dépenses médicales ont augmenté en grande partie à cause de la pandémie et des mesures de protection supplémentaires requises pour que l'on puisse s'assurer que tous les participants aux Jeux sont en bonne santé.

Nous constatons également une fatigue chez les bénévoles, et la participation de nos équipes provinciales et territoriales présente un risque important. Elles ont des difficultés à s'entraîner, à participer à des compétitions et à sélectionner des équipes pour les Jeux du Canada.

• (1605)

En ce qui concerne ce que nous demandons ou ce que nous aimerions que vous preniez en considération, nous avons trois points principaux. Nous voulions parler de sécurité financière, de soutien par la participation ainsi que de sensibilisation des médias et de publicité.

Pour ce qui est de la sécurité financière, nous devons protéger les Jeux du Canada contre les pertes économiques. Les Jeux du Canada n'ont jamais connu de déficit dans leur histoire, et nous devons maintenir cette situation pour renforcer notre marque et nous assurer que les communautés veulent accueillir les Jeux. À court terme, nous devons nous assurer que les sociétés hôtes, qui sont des organisations temporaires ayant des besoins immédiats, sont prises en considération pour les fonds d'urgence et de relance, ce qui n'est pas le cas actuellement. À court, moyen et long terme, le Conseil des jeux du Canada, le détenteur de la franchise, doit être en mesure d'obtenir un financement continu et un soutien en ressources humaines.

Nous voulons nous assurer que le gouvernement soutient les Jeux du Canada au moyen de la sensibilisation des médias et de la publicité, et qu'il fait la promotion de nos Jeux grâce aux discus-

sions bilatérales fédérales, provinciales et territoriales visant à accroître la participation sportive.

La présidente: Merci.

Je voudrais dire aux témoins que, parfois, lorsque vous ne pouvez pas terminer parce que je vous interromps, vous pouvez en fait dire ce que vous voulez dire lorsque vous répondez à une question qui vous est posée par le Comité. Vous pouvez aussi y mettre votre grain de sel.

Je passe maintenant à Mme Heather George, de l'Association des musées canadiens, pour cinq minutes.

Madame George.

Mme Heather George (curatrice, Association des musées canadiens): Merci, madame la présidente et membres du Comité, de nous donner l'occasion d'ajouter notre voix à ces importants travaux.

À l'origine, je m'attendais à ce que mon collègue Michael Wallace livre ces messages, mais je vais le faire en son nom.

Pour me présenter et pour le présenter lorsqu'il arrivera, je m'appelle Heather George. En plus d'être membre du conseil d'administration de l'AMC, je suis conservatrice invitée au Woodland Cultural Centre de Brantford, en Ontario, qui a été créé sur le site de l'ancien pensionnat indien Mohawk Institute. Le Woodland Cultural Centre existe pour préserver et promouvoir l'histoire et la culture autochtones.

Mon collègue Michael Wallace est président de l'Association des musées canadiens et directeur général du Musée Théâtre Canada, un petit musée dont la mission est de préserver et de célébrer le patrimoine canadien des arts de la scène.

Avec ses homologues provinciaux et territoriaux, l'AMC représente plus de 2 700 organisations dans l'ensemble du Canada, des musées communautaires et des petits musées dirigés par des bénévoles jusqu'aux institutions nationales, ainsi que des centaines de professionnels des musées.

C'est de ce point de vue pancanadien que nous avons pu observer comment les ouvertures et les fermetures liées à la pandémie ont touché la dotation en personnel, la programmation, la planification et le moral. Les programmes d'aide du gouvernement fédéral en cas de pandémie ont permis à nos établissements de s'adapter à une situation sans précédent. Ils ont également permis de mettre en lumière la fragilité économique du secteur et la nécessité de passer de programmes de financement ponctuels à un soutien stratégique à long terme.

Bien que nous n'ayons connaissance que de deux musées ayant fermé leurs portes en raison de la pandémie, nous en connaissons beaucoup d'autres qui sont désormais menacés de fermeture si les circonstances ne changent pas rapidement, mais c'est à l'échelle humaine que les répercussions de la pandémie se sont fait ressentir le plus fortement. Chaque jour, nos collègues nous disent que leur personnel est au bord de l'épuisement professionnel. D'autres nous disent qu'ils ont perdu des employés précieux en raison de l'incertitude chronique. Signe des temps, nous avons récemment entendu des histoires d'employés de musées harcelés et intimidés pour avoir porté un masque et appliqué les directives de santé publique.

Bien sûr, décrite de cette manière, l'incidence de la pandémie sur le secteur des musées n'est pas différente de celle de nombreux autres secteurs, des soins de santé à l'hôtellerie, qui ont été bouleversés de la même manière par la COVID. Nous devons examiner de plus près la place et le rôle de notre secteur dans la société, aujourd'hui et à l'avenir, afin de tracer une voie à suivre qui s'appuie sur les leçons tirées durant les deux dernières années.

Les musées fournissent une valeur de 1,2 milliard de dollars par an en avantages éducatifs et 277 millions de dollars en valeur de visites en ligne. Ils fournissent de bons emplois et donnent aux Canadiens l'occasion de redonner à leur communauté au moyen du bénévolat. La valeur économique pour le pays est évidente, mais au-delà de leur valeur économique, les musées font partie intégrante du tissu social. Ils n'ont jamais été aussi importants qu'aujourd'hui.

Le stress et le traumatisme des deux dernières années ont mis à nu les profondes fissures de la société canadienne. Ils ont mis en évidence des inégalités et des griefs historiques et exacerbé les divisions au sein de notre société civile. Les musées sont des lieux sûrs où l'on peut réfléchir à la civilité et à la société civile, à la responsabilité personnelle et sociale, à la diversité et à l'inclusion. Ce sont des espaces sûrs pour le dialogue et la guérison, à une époque où une cacophonie de points de vue apparemment inconciliables domine notre vie quotidienne.

En tant qu'institutions publiques parmi les plus fiables et les plus respectées au pays, les musées peuvent offrir aux Canadiens une base solide sur laquelle ils peuvent s'arrêter, réfléchir et trouver une voie pour sortir de l'incertitude actuelle. Toutefois, pour que les musées puissent jouer leur rôle unique dans la guérison de notre société et aider les Canadiens à imaginer ensemble un avenir meilleur, les gouvernements doivent le reconnaître, à commencer par le gouvernement du Canada.

La Politique nationale des musées du Canada a été rédigée au début des années 1990. C'est il y a plus de 30 ans. Elle est dépassée et ne reflète tout simplement pas le Canada moderne: ce à quoi il ressemble aujourd'hui, les défis qu'il doit relever et le potentiel de demain. Une nouvelle politique muséale nationale est essentielle non seulement pour notre secteur, mais aussi pour le pays.

• (1610)

L'élaboration d'une nouvelle politique muséale nationale a été soulignée comme une grande priorité dans la lettre de mandat de l'ancien ministre du Patrimoine canadien en 2019. Les leçons des deux dernières années nous indiquent que c'est encore plus important aujourd'hui. Sans politique, nous ne pouvons pas déterminer comment dépenser notre argent à long terme et de manière responsable sur le plan financier. Écrivons ensemble un nouveau chapitre pour les musées et pour notre pays.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup, madame George. Il vous reste 11 secondes.

Je vais maintenant passer à M. Terry Huisman, du Lethbridge Hurricanes Hockey Club.

M. Terry Huisman (directeur général, Activités commerciales, Lethbridge Hurricanes Hockey Club): Bonjour, madame la présidente et mesdames et messieurs les députés. Je tiens à vous remercier tous de m'avoir donné l'occasion de présenter un exposé devant votre Comité aujourd'hui.

Dans mon exposé aujourd'hui, j'aimerais parler de la COVID-19 et des effets qu'elle a eus sur les Hurricanes de Lethbridge et la Western Hockey League. Je parlerai aujourd'hui de quatre sujets principaux, à savoir l'assistance, les revenus, les dépenses et les restrictions et la relance.

En ce qui concerne l'assistance, les Hurricanes de Lethbridge ont bénéficié d'une assistance moyenne pour les trois saisons précédant la COVID-19 de 3 900 partisans par match. Pour atteindre le seuil de rentabilité, nous avons besoin d'au moins 3 200 partisans. C'est impératif pour qu'une équipe appartenant à la communauté puisse fonctionner. Au cours de la saison 2021, il s'agissait d'une saison écourtée de 24 matchs, où nous n'avions pas de partisans dans le bâtiment. Pour la saison 2021-2022, nous n'avons accueilli en moyenne que 2 892 personnes. Cela représente une diminution de 26 %: 308 partisans de moins que ce qui est nécessaire pour que nous atteignions le seuil de rentabilité. La WHL dans son ensemble a également connu une baisse de près de 30 %.

Voici quelques-unes des raisons qui expliquent cette baisse de fréquentation. Des restrictions de capacité de 50 % ont été mises en place par le gouvernement de l'Alberta. De plus, le port du masque complet et l'interdiction de servir de la nourriture ou des boissons dans la salle ont créé une expérience minimale pour les partisans. En outre, la vente de billets de groupe n'était pas autorisée en raison des restrictions du gouvernement provincial, celle-ci étant limitée aux ménages.

En ce qui concerne les revenus, les revenus moyens des Hurricanes de Lethbridge pour les trois saisons précédant la COVID-19 s'élevaient à 3,8 millions de dollars. Dans une saison 2020-2021 raccourcie, nos revenus totaux ont atteint 1,1 million de dollars. Les recettes réelles étaient de 250 000 \$, mais en raison d'une subvention provinciale unique, nous avons reçu 850 000 \$ de plus. En outre, grâce à des subventions telles que la subvention salariale d'urgence du Canada et d'autres prêts subventionnés par le gouvernement, nous avons non seulement pu garder tous nos employés au travail, mais nous avons aussi pu faire face à d'autres dépenses importantes.

En 2021-2022, nous prévoyons des recettes totales d'environ 2,8 millions de dollars, soit une baisse de 26 % par rapport aux niveaux antérieurs à la COVID. Ces pertes de revenus s'expliquent notamment par le nombre limité d'acheteurs de billet qui se présentent au guichet et par le fait que la capacité du bâtiment ne permet d'accueillir que les détenteurs de billets de saison. Les restrictions actuelles en matière de capacité réduisant au minimum la valeur pour nos commanditaires, car moins de personnes assistent aux matchs. L'incertitude quant aux changements futurs des restrictions et des protocoles a fait hésiter les commanditaires. De nombreux matchs ont été reprogrammés et reportés en raison des restrictions et des protocoles relatifs à la COVID-19.

Pour ce qui est des dépenses, nous avons également constaté des dépenses supplémentaires par rapport aux saisons antérieures à la COVID-19. Nous avons dû augmenter le personnel nécessaire pour gérer les protocoles relatifs à la COVID-19 — par exemple, la lecture des codes QR et la sécurité pour entrer dans le bâtiment. Nous avons également dû augmenter les coûts pour la signalisation, le désinfectant pour les mains et les masques dans les installations afin de permettre aux partisans d'entrer dans le bâtiment, et aussi, bien sûr, pour les tests antigéniques rapides et les tests PCR pour nos joueurs et notre personnel, comme le décrivent les règlements des services de santé de l'Alberta et de la WHL.

Par rapport aux restrictions, lors de la saison 2021, aucun partisan n'était autorisé dans le bâtiment. Cela a limité notre capacité de générer tous les flux de revenus primaires. Certains de ces flux comprenaient la vente de marchandise, les 50/50, toute la billetterie et des créneaux publicitaires limités. Durant la saison 2021-2022, nous avons commencé la saison à pleine capacité, avec des masques et une preuve de vaccination pour entrer dans le bâtiment. À partir de notre match du 28 décembre, nous sommes passés à une capacité de 50 %, avec interdiction de consommer de la nourriture ou des boissons dans le bâtiment, ce qui nuit une fois de plus à notre mode de fonctionnement normal.

Voici quelques-unes des mesures que nous devons prendre pour assurer notre retour à un fonctionnement pré-pandémique.

Nous devons reconstruire notre base de détenteurs de billets de saison. Nous avons perdu environ 12 % de détenteurs, par rapport à nos chiffres pré-pandémiques, et nous prévoyons une autre baisse de 10 % pour la saison 2022-2023, ce qui ramène notre base de partisans de 2 200 détenteurs de billets de saison à environ 1 700. Avant la COVID-19, il nous avait fallu cinq ans pour faire passer le nombre de nos détenteurs de 1 500 à 2 200, alors il nous faudra beaucoup de temps pour revenir aux chiffres d'avant la COVID-19.

Nous devons également renouer avec nos commanditaires en raison de l'incertitude et des changements fréquents de notre calendrier. Un grand nombre d'entreprises locales connaissent elles-mêmes d'importantes interruptions d'activités, ce qui signifie qu'elles ont moins d'argent pour promouvoir leurs activités.

En outre, nous devons rétablir la confiance au sein de notre collectivité. De nombreuses organisations ne peuvent plus compter sur les dons communautaires qu'elles recevaient autrefois du club de hockey. Avant la COVID, les Hurricanes de Lethbridge étaient fiers de faire des dons et d'aider à recueillir plus de 180 000 \$ annuellement pour bon nombre de ces organisations.

• (1615)

De plus, il faudra faire un effort considérable pour nous rétablir au sein de la collectivité. Avant la COVID-19, nos joueurs participaient à de nombreux événements et faisaient de multiples apparitions dans l'ensemble de la collectivité.

Ensuite, il y a l'aspect qui touche le recrutement des joueurs. Certains de nos joueurs avaient la possibilité de jouer dans d'autres ligues ou pays.

La capacité limitée de faire valoir les talents de nos joueurs auprès des recruteurs en vue de contrats professionnels, les problèmes de santé mentale que certains de nos joueurs ont connus, la réclusion et l'isolement liés à la vie dans une bulle, et aussi chaque fois que les joueurs ont dû être mis en quarantaine en raison des protocoles relatifs à la COVID, en plus du fait de demander à nos joueurs de concourir selon un calendrier plus serré pesent sur leur rétablissement total et leur préparation pour performer à un niveau d'élite et ils s'exposent à des blessures.

En conclusion, j'aimerais encore une fois remercier le Comité de m'avoir permis de présenter mon exposé aujourd'hui.

La présidente: Merci beaucoup.

Pour votre information, M. Wallace, président de l'Association des musées canadiens, ne peut toujours pas se joindre à nous. Il a des problèmes d'Internet. Comme vous pouvez le voir, Mme George l'a très bien représenté.

Le dernier témoin sera Annick Charette, présidente de la Fédération nationale des communications et de la culture, pour cinq minutes.

Madame Charette.

[Français]

Mme Annick Charette (présidente, Fédération nationale des communications et de la culture): Bonjour.

Au nom de la Fédération nationale des communications et de la culture, qui est un organisme du Québec, je suis très heureuse de répondre à cette invitation pour parler de la relance du milieu culturel.

Le premier constat que nous pouvons faire au sujet des contre-coups de la pandémie sur le secteur des arts et de la culture est que celui-ci a été — et est encore — parmi les secteurs les plus affectés. En novembre 2021, l'activité économique du secteur affichait au Canada un recul de 23 % par rapport à ce qu'elle était avant la pandémie. En revanche, les autres secteurs économiques ont dépassé leur niveau enregistré en février 2020.

Nous ne pouvons que constater, malgré le déconfinement survenu au cours de l'été et de l'automne derniers, que, malgré des conditions macroéconomiques favorables, il a été très difficile pour le secteur de relancer ses activités. Les travailleurs et les artistes qui évoluent dans ces domaines sont dans un tel état d'incertitude sur le plan financier et quant à leurs perspectives d'avenir que plusieurs d'entre eux abandonnent tout simplement la partie et se désengagent. Il est très important de retenir cela.

Ce milieu peut paraître séduisant aux yeux des non-initiés, mais en réalité, environ 80 % des artistes et artisans des arts et de la culture vivaient en 2019 sous le seuil de faible revenu établi pour une personne seule au Québec. On parle ici de 24 200 \$ et d'environ 21 500 \$ pour les artistes, selon Statistique Canada.

Imaginez maintenant ce que les conditions générées par la pandémie et l'arrêt presque complet des activités de certains de ces secteurs ont pu avoir comme incidences sur ces travailleurs, dont la situation précaire n'est plus à démontrer. C'est l'un des secteurs où le filet social est particulièrement léger, pour ne pas dire inexistant. On parle de droits limités à l'assurance-emploi, de fonds de pension aléatoires et d'une assurance collective minimale. Les vagues de confinement ont réduit comme peau de chagrin les arts vivants que sont le théâtre, la danse, les concerts et la musique populaire. Elles ont aussi mis à rude épreuve les lieux de diffusion, les festivals et tout l'écosystème qui y est relié.

D'autres créateurs, comme les écrivains et les écrivaines, dont une part importante des revenus vient de leur participation à des salons du livre, ont été privés de ces revenus. Des scénaristes ont vu certains de leurs projets être remis aux calendes grecques. Des musiciens et musiciennes n'ont plus eu accès à l'importante source de revenus que sont les congrès et autres événements d'entreprises qui ont lieu en présence.

Une étude que nous avons lancée en mars 2021 au sein des principales associations d'artistes du Québec montre aussi, sans conteste, selon des marqueurs reconnus, que la proportion d'artistes et de créateurs qui affichent des niveaux élevés et très élevés de détresse psychologique est plus importante que dans l'ensemble de la population québécoise. En outre, pour 72 % des répondants, cette détresse psychologique est associée entièrement ou partiellement à la pandémie.

Plusieurs travailleurs de la culture ont d'ailleurs renoncé à leur champ de pratique au cours des deux dernières années. Au moment de notre sondage, en mars 2021, 41 % d'entre eux avaient considéré ou considéreraient abandonner leur carrière. Ils étaient à bout de souffle et de ressources.

Bref, le milieu culturel a subi la tempête pandémique de plein fouet. Pour s'en remettre, il devra faire l'objet d'une attention particulière et d'une volonté marquée, notamment politique.

Il est évident que la relance ne sera pas facile, car il faudra travailler sur plusieurs fronts.

Il faudra d'abord amorcer un important travail pour revaloriser ces secteurs. Au premier chef, il faudra rehausser l'image et la valeur du travail des artistes, artisans et créateurs, qui sont la matière première de toute culture, avant l'industrie elle-même; redonner le goût de la pratique; créer de meilleures conditions et de meilleures protections — les gouvernements devront envoyer un message clair à cet égard; et faire savoir qu'ils sont l'un des biens les plus précieux de notre société, parce qu'ils font notre différence et notre spécificité, qu'ils nous enrichissent collectivement et qu'ils sont le miroir le plus fidèle de nos aspirations.

Ils doivent être soutenus en tant qu'individus de même que comme milieu distinctif dans le cadre de programmes spécifiques bien promus, ce qui est très important, et pouvoir accéder facilement à ces programmes, ce qui est doublement important. Cela devra se faire en passant par une reddition de comptes conséquente, qui assure que l'argent public investi parvient jusqu'aux poches des créateurs et créatrices, ce qui n'est pas toujours le cas.

• (1620)

En 2021, le gouvernement a annoncé la mise sur pied du Fonds de relance pour les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport. Les 300 millions de dollars de ce programme ont été distribués par le truchement des organismes et des programmes déjà en place.

Nous pensons que ces initiatives doivent se poursuivre et qu'on doit y réinjecter massivement des fonds. On parle du Fonds de la relance et du Fonds de réouverture de Téléfilm Canada; du Fonds du Canada pour la présentation des arts; de Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine; du Programme d'aide aux musées; du Fonds d'appui aux travailleurs du secteur des arts et de la musique devant public; et de la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

En fait, les travailleurs de la culture ont besoin...

[Traduction]

La présidente: Veuillez conclure, madame Charette. Vous pourrez répondre à des questions plus tard.

Merci.

[Français]

Mme Annick Charette: Je répondrai aux questions, mais j'en ai encore beaucoup à dire.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Je suis désolée. Nous avons un témoin de plus, et c'est Mme Iley, de la Coalition canadienne des arts.

Allez-y, madame Iley.

Mme Sarah Iley (membre du comité de pilotage, Coalition canadienne des arts): Merci, madame la présidente.

Je remercie le Comité d'avoir entrepris cet examen approfondi des défis liés à la relance des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport, qui ont été durement touchés par la pandémie de COVID-19, comme l'ont certainement fait ressortir mes collègues qui ont comparu.

Mme Jacoba Knaapen et moi-même sommes ici en tant que membres bénévoles de la Coalition canadienne des arts, qui est une coalition d'artistes et d'organisations artistiques qui s'est réunie pour la première fois en 2005 en tant que mouvement non partisan de défense des intérêts des bénévoles.

Vous pouvez imaginer que, lorsque la pandémie a frappé et que le secteur a été fermé en mars 2020, la Coalition a redoublé d'efforts pour recueillir et communiquer des renseignements au sujet des répercussions de la pandémie sur tous nos membres, grands et petits, qui sont actifs dans les arts de la scène, les arts visuels et littéraires, ainsi que dans les industries culturelles partout au Canada. Nous avons été très actifs au cours des deux dernières années pour essayer d'aider le gouvernement à comprendre les besoins du secteur.

Pour vous donner une idée des défis à relever, ma collègue, Jacoba Knaapen, va vous présenter un aperçu de ce qui est arrivé aux membres de son organisation. Mme Knaapen est la directrice générale de la Toronto Alliance for the Performing Arts, qui comptait 164 organisations membres en mars 2020.

• (1625)

Mme Jacoba Knaapen (membre du comité de pilotage, Coalition canadienne des arts): Merci, madame Iley.

Aujourd'hui, notre coalition, qui représente des troupes professionnelles de théâtre, de danse et d'opéra, ne compte plus que 107 membres. Cela montre bien à quel point il a été difficile pour les organisations artistiques de tenir bon et de traverser les périodes de fermeture et de chômage et la réticence du public. Nos membres nous disent qu'ils ont dû s'adapter rapidement pour respecter les mesures imposées par la santé publique, et nous savons que cela vaut pour tous les membres de la Coalition au pays.

Avant la pandémie, la contribution annuelle du secteur des arts et de la culture au PIB de Toronto était de 6,3 milliards de dollars. Nous savons que les arts et la culture contribuent à la santé et au bien-être des quartiers de Toronto, et je dirais même de tout le Canada. Même si 89 % des Torontois et Torontoises croient que les arts font de Toronto un meilleur endroit où vivre et travailler et à visiter, cela fait presque deux ans que les habitants de Toronto ne peuvent plus aller quand ils le veulent au théâtre ou voir des spectacles de danse ou des pièces d'opéra. Je peux vous donner quelques chiffres pour illustrer les conséquences sur Toronto en date d'aujourd'hui: 25 000 représentations publiques ont été annulées ou reportées, plus de 900 millions de dollars de revenus ont été perdus, et il y a 20 millions de spectateurs de moins.

Il est intrinsèquement difficile d'attribuer une valeur monétaire à la stagnation de l'identité culturelle. Il devrait être plus facile de quantifier la compréhension et l'empathie que nous devrions avoir pour ceux et celles qui façonnent notre culture, un travail indispensable qui est souvent fait avec abnégation.

Les artistes émergents ont été stoppés avant même d'avoir commencé. Les artistes en milieu de carrière sont limités au moment où, après s'être dévoués pour leur métier, ils devraient s'épanouir, et les artistes chevronnés ont vu leur carrière s'éteindre peut-être prématurément. Cela ne se limite pas à Toronto: tout le pays est touché, et pas seulement les artistes et les organisations des arts du spectacle. Les artistes visuels et les artisans ont aussi subi les conséquences, lesquelles ont été d'ailleurs plus lourdes pour les artistes autochtones, racialisés, sourds, handicapés ou autrement marginalisés.

Mme Sarah Iley: La Coalition canadienne des arts est donc très reconnaissante des mesures de soutien au salaire, au loyer et au revenu. Celles-ci ont été indispensables pour beaucoup de personnes durant la pandémie. La Coalition est aussi très reconnaissante pour la vitesse à laquelle le ministère du Patrimoine canadien a annoncé les paramètres du Fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des spectacles sur scène du Canada. Le prochain programme de Patrimoine canadien visant à soutenir les organisations artistiques, le programme de relance des arts et de la culture, va peut-être aider à répondre à certains autres besoins du secteur, mais il pourrait arriver trop tard.

Les organisations doivent pouvoir accéder à ces fonds et les utiliser avec flexibilité si elles veulent pouvoir s'acquitter des coûts uniques engagés pendant la pandémie. Nous devons aussi veiller à ce que les arts visuels — pas seulement les arts de la scène — soient admissibles à ces programmes. Le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil pourrait aussi aider certaines de ces organisations, mais ses critères d'admissibilité ne conviennent pas à tous les modèles du secteur artistique.

C'est quelque chose que nous avons remarqué, dans la façon dont ces programmes sont conçus, depuis le début de la pandémie. Il faudrait injecter à nouveau et immédiatement des fonds d'aide, par l'intermédiaire des canaux existants comme Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada, pour soutenir financièrement les organisations d'un vaste système. Nous aimerions que le gouvernement mette en place une assurance pour l'annulation d'événements, un peu comme ce qui est offert par Téléfilm Canada. La modernisation de l'assurance-emploi est une autre de nos grandes préoccupations.

Enfin, la Coalition canadienne des arts reconnaît que ce n'est pas seulement le gouvernement que nous devons encourager à participer à la relance du secteur des arts du pays: nous devons aussi encourager le secteur privé et le faire participer, par exemple, dans le cadre d'un programme de contribution équivalente, comme le Fonds du Canada pour l'investissement en culture de Patrimoine canadien, qui connaît déjà énormément de succès.

La présidente: Merci beaucoup, madame Iley.

J'aimerais souligner que M. Wallace, le président de l'Association des musées canadiens, vient d'arriver... virtuellement.

Monsieur Wallace, Mme George vous a très bien représenté comme témoin. Merci beaucoup.

Nous allons passer à la période de questions. Nous procédons par tour, par parti. Je tiens à vous rappeler que votre temps comprend la question et la réponse, et pas seulement la question. Merci beaucoup.

Vous aurez six minutes pour le premier tour. Nous commençons par Mme Rachael Thomas, du Parti conservateur.

Madame Thomas, vous avez six minutes.

• (1630)

Mme Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Merci.

Madame Paul, je me demandais si vous pouviez approfondir juste un peu ce que vous avez dit dans votre déclaration préliminaire. Vous avez parlé des conséquences négatives des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et, bien sûr, de l'inflation. Pouvez-vous nous en dire un peu plus, juste pour nous aider à comprendre les conséquences?

Mme Kelly-Ann Paul: Absolument. Pour accueillir les Jeux du Canada, vous devez avoir une assurance-responsabilité civile des entreprises de 10 millions de dollars. Par exemple, cela coûte habituellement entre 15 000 et 30 000 \$ pour les Jeux du Canada, mais, à cause des répercussions de la COVID-19, les assureurs sont réticents à couvrir ce montant. En réalité, les coûts ont triplé pour atteindre environ 100 000 \$, et ce n'est qu'un exemple.

Juste de façon générale, il y a des coûts pour transporter les athlètes d'un site à un autre. Nous avons besoin de plus d'autobus. La nourriture coûte aussi plus cher. Les perturbations actuelles de la chaîne d'approvisionnement ont des répercussions sur une foule de dépenses opérationnelles nécessaires à la tenue des Jeux du Canada.

Mme Rachael Thomas: C'est vraiment utile. Merci. C'est une bonne chose pour nous de comprendre cela et de pouvoir situer cette information en contexte.

Monsieur Huisman, je me demandais si vous pouviez nous parler un peu de votre base de partisans. Vous avez dit qu'il y a moins de gens qui assistent aux parties ces temps-ci, et vous croyez que cela continuera encore quelque temps. Peut-être pourriez-vous nous parler un peu de la rhétorique de la peur qui a cours à l'échelon fédéral, celle qui passe par le premier ministre et par les médias grand public.

Quelle incidence cela a-t-il sur la décision des partisans de recommencer à assister aux parties et à remplir les sièges?

M. Terry Huisman: C'est une bonne question. À mon avis, cela influence énormément notre façon de fonctionner. Nous avons constaté, dès le début de la saison, qu'il y avait une baisse importante du nombre de spectateurs. Il y avait énormément d'incertitude. Bien sûr, puisque nous faisons partie de la collectivité, nous avons approché nos clients et nos consommateurs pour discuter de la situation, et ils nous ont dit qu'ils étaient simplement réticents à l'idée d'être à cet endroit-là à ce moment-là.

Nous avons aussi perdu une partie de nos commandites du secteur privé, parce que certaines entreprises n'étaient tout simplement pas d'accord avec ce qu'elles entendaient, du côté de la réglementation et des protocoles. Elles ne voulaient pas nous commanditer, simplement parce que cela ne s'inscrivait pas dans leur système de croyances. Donc, nous avons effectivement vu une baisse marquée de ce côté-là.

Mme Rachael Thomas: Monsieur Huisman, y a-t-il quoi que ce soit que le gouvernement pourrait faire de plus — ou peut-être faire en moins — pour vous aider à récupérer votre base de partisans, récupérer les commandites du secteur privé et, essentiellement, revenir à la normale?

M. Terry Huisman: Je crois que quand nous nous serons engagés dans cette voie... Je crois que nous allons commencer à voir un peu ce qui va arriver cette semaine, du côté provincial. C'est ce que nous espérons. Je pense que les gens seront plus à l'aise d'aller et de venir dans notre aréna.

Vous savez, à mon avis, les entreprises qui veulent soutenir nos activités malgré leurs difficultés auraient peut-être aussi besoin de nouveaux programmes ou de subventions qui les aideraient elles aussi à se remettre sur les rails et à avancer dans la bonne direction et afin de faire de la promotion.

Mme Rachael Thomas: D'accord. C'est intéressant.

Si vous pouviez nous parler un peu plus de vos recommandations, moins à l'échelon provincial... Il y a bien sûr certaines choses qui doivent être faites à cet échelon-là, mais y a-t-il quoi que ce soit que le gouvernement fédéral pourrait faire, que ce soit au chapitre des subventions financières ou des messages à communiquer, etc.? Quelles sont vos recommandations pour le gouvernement fédéral pour la suite des choses?

M. Terry Huisman: En ce qui nous concerne, il faudrait que les gens puissent continuer de travailler et qu'ils puissent conserver leur emploi. Bien sûr, nous avons pu bénéficier de certaines des subventions et de certains des programmes que le gouvernement a mis en œuvre, et nous aimerions que cela soit prolongé immédiatement pour nous permettre de traverser les 6 ou les 12 prochains mois. Cela nous aiderait indubitablement à garder nos employés au travail et à ce que tout ici puisse rester ouvert.

Mme Rachael Thomas: J'aimerais revenir à la question des événements qui sont annulés ou reportés et de ce que cela a comme conséquence. Voudriez-vous ajouter quoi que ce soit au sujet des répercussions que cela a eues sur les Hurricanes et sur les gens de notre collectivité qui sont dans ce milieu?

• (1635)

M. Terry Huisman: Bien sûr, il y a des situations imprévues où il faut reporter les événements parce que trop de joueurs de l'équipe ont la COVID-19 et qu'il faut appliquer les protocoles, et cela enraye vraiment notre système. Nous aurons fort à faire pour participer à plusieurs matchs à la fin de la saison. Il faut donc prolonger la saison, et cela suppose de reporter d'autres événements, comme les éliminatoires, la coupe Memorial, ce genre de chose. Il y a beaucoup de facteurs qui entrent en jeu de ce côté-là. Bien sûr, dans un monde idéal, nous n'aurions pas à composer avec cela, mais c'est l'époque où nous vivons, et les joueurs doivent régulièrement composer avec la situation.

Mme Rachael Thomas: D'accord.

Monsieur Huisman, d'après vous, avez-vous tout ce qu'il faut pour un retour à la normale?

M. Terry Huisman: Je crois que nous avons pris toutes les mesures qu'il faut pour un retour à la normale, peu importe la forme que cela va prendre. Nous serons là, préparés, disposés et impatients que cela se fasse.

Mme Rachael Thomas: Génial.

Madame Paul, je vous pose la même question.

La présidente: Madame Thomas, il vous reste 22 secondes.

Mme Rachael Thomas: Oui, merci de l'interruption.

Madame Paul, pourriez-vous formuler rapidement un commentaire?

Mme Kelly-Ann Paul: Bien sûr. Le Conseil obtient du financement en tant qu'organisme multisports, et nous sommes admissibles à du soutien supplémentaire de la part du gouvernement du Canada, mais ce n'est pas le cas des sociétés hôtes. Nos organisations temporaires qui reçoivent un financement temporaire du gouvernement du Canada ne sont pas admissibles à certains des autres programmes d'urgence, et il faut qu'elles le soient.

Mme Rachael Thomas: D'accord. Avec un peu de chance, un autre intervenant nous permettra de revenir sur ce sujet.

Mme Kelly-Ann Paul: Oui. Merci.

La présidente: Michael Coteau, du Parti libéral, a la parole pour six minutes.

M. Michael Coteau (Don Valley-Est, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente. Je suis reconnaissant de pouvoir prendre la parole.

Je voulais prendre un moment pour remercier tous les témoins d'aujourd'hui. Même lorsque la situation est idéale, les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport sont quand même en difficulté. Ces secteurs vivent énormément de difficultés. Je voulais donc vous remercier de tout le travail que vous faites pour vraiment aider les Canadiens et Canadiennes.

Vos témoignages ont été fascinants. J'ai appris quelque chose, mais j'ai aussi quelques questions. Je vais commencer par m'adresser à Mme Knaapen, de la Coalition canadienne des arts.

J'ai l'impression que vous avez fait énormément de recherches à Toronto. Vous avez mentionné qu'il y avait 164 membres avant la pandémie, et qu'il n'en reste plus que 107 après deux ans de COVID. Pouvez-vous nous en dire davantage sur la perte de ces 60 membres ou presque? J'imagine que le facteur numéro un était les ressources et l'argent, mais y a-t-il d'autres raisons pour lesquelles ils ont dû fermer leurs portes?

Mme Jacoba Knaapen: Merci beaucoup de la question, monsieur Coteau. C'est une bonne question.

Nos membres à Toronto étaient confrontés à trois types de difficultés en raison de la pandémie. Il y avait — et c'est toujours le cas — le coût extrêmement élevé des logements et des lieux de présentation. Pour avoir les moyens de poursuivre les activités... Certaines des petites troupes indépendantes, sans local fixe, font partie des membres que nous avons perdus. Elles ne pouvaient tout simplement pas continuer. Comme je l'ai dit, ce sont des troupes sans local fixe. Elles ne reçoivent habituellement pas de fonds pour l'exploitation, seulement pour leurs projets. Ce sont de petites troupes indépendantes et locales qui, la plupart du temps, produisent du contenu risqué et très provocateur.

Leurs difficultés sont exacerbées par les répercussions sur la santé mentale, parce qu'elles doivent travailler avec des fonds et des ressources très limités. Nous parlons ici de trouver un équilibre: comme beaucoup de Canadiens, nous essayons de trouver un équilibre entre le travail à domicile, la famille et les enfants...

• (1640)

M. Michael Coteau: J'ai seulement six minutes, alors, si ça ne vous dérange pas... Merci beaucoup.

Pour faire suite à ce que vous venez de dire, 60 membres de votre organisation n'ont pas réussi à traverser la COVID. Selon vous, que pouvons-nous faire pour les aider à se remettre sur pied? Je pense en particulier aux petites organisations qui, même en temps normal, ont de la difficulté à rouler. Qu'est-ce que le gouvernement fédéral peut faire pour que ces organisations s'en sortent mieux et peut-être même pour que certaines d'entre elles puissent revenir?

Mme Jacoba Knaapen: Merci.

Je crois que, peu importe la carrière qu'ils poursuivent, les gens veulent pouvoir payer leurs factures et avoir une qualité de vie raisonnable; c'est un souhait universel. Le revenu de base universel ou le revenu de base garanti que nous demandons serait très important pour que tous les travailleurs du milieu artistique et les autres, comme les travailleurs à la demande, soient sur un pied d'égalité. Nous savons aussi bien sûr qu'il y a eu un impact dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie.

M. Michael Coteau: J'aimerais vous demander autre chose. Je sais qu'il ne me reste pas beaucoup de temps. Je suis désolé de vous interrompre.

En ce qui concerne l'ensemble de votre coalition, beaucoup d'organisations ont continué de fonctionner. Quels programmes gouvernementaux ont contribué concrètement à cette réussite, globalement? D'après ce que vos membres vous ont dit, quels étaient les programmes clés?

Mme Jacoba Knaapen: Je vais vous donner un tas d'acronymes. Merci pour la PCTCC, la PCU, le PRTA et le FRTSSSC, le fonds pour la résilience, qui vient d'être annoncé.

L'injection de fonds de relance supplémentaires dans Patrimoine canadien et le Conseil canadien des arts, comme ce qui a été fourni en automne 2020 et en été 2021, va vraiment aider.

M. Michael Coteau: Merci beaucoup.

J'ai une dernière question pour Mme Heather George, de l'Association des musées canadiens.

Vous avez parlé du virage numérique des deux dernières années. Selon vous, est-ce qu'il va y avoir une grande réorientation vers les technologies numériques dans le secteur canadien des musées?

Mme Heather George: Au chapitre de la programmation, il y a eu un virage important. Les petits musées ont également déployé des efforts pour réseauter leurs bases de données et ainsi élargir l'accès. Cela est en grande partie lié aux fonds du Programme d'aide aux musées, le PAM.

Malheureusement, étant donné la façon dont les musées fonctionnent, cette approche n'est pas équitable, parce qu'elle oublie les très petites collectivités, les collectivités du Nord et les collectivités autochtones qui n'ont pas accès à un équipement de télécommunication adéquat pour tirer parti de ce programme. En particulier à une époque où tout le pays parle de réconciliation, je crois qu'il est important de tenir compte du fait que, même si la technologie numérique peut être utilisée par la majeure partie de la population, ce n'est pas nécessairement vrai pour tout le monde.

La présidente: Merci, madame George.

Merci, monsieur Coteau.

M. Michael Coteau: Merci, madame la présidente.

La présidente: Nous commençons une nouvelle série de questions. La parole va à M. Martin Champoux, du Bloc québécois, pour six minutes.

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vais tout de suite m'adresser à Mme Charette, de la FNCC.

Beaucoup de choses dans votre allocution d'ouverture m'ont interpellé, madame Charette, et à raison, d'ailleurs. Vous avez parlé du désengagement des travailleurs de la culture. Vous avez aussi parlé de la détresse psychologique, qui est plus prévalente dans l'industrie culturelle qu'elle ne l'est dans d'autres secteurs. Je vous aurais demandé comment on explique cela, mais, pour moi, c'est une évidence: c'est parce que le secteur culturel est plus touché que les autres secteurs.

Expliquez-moi un peu les conséquences de cela sur le quotidien de vos membres. Je voudrais vous entendre davantage sur ces enjeux très préoccupants.

Mme Annick Charette: L'ensemble des associations artistiques ont vu leur effectif diminuer de façon significative pendant la pandémie. Évidemment, la première nourriture des artistes n'est pas tant l'argent, mais c'est quand même important. Comme vous l'avez vu, ils vivent presque tous sous le seuil de la pauvreté, mais leur première nourriture, c'est d'être vus, entendus et reconnus. Évidemment, le confinement les a privés de cette nourriture. Quand un artiste ne peut pas exister comme tel ou pratiquer son art, il doit exister autrement. Cela vaut aussi pour des gens exerçant d'autres métiers, mais, dans le cas des artistes, on les a privés d'être en représentation ou de pouvoir collaborer à des choses plus grandes qu'eux-mêmes. C'est cela, le contrecoup psychologique.

Ce qui nous inquiète particulièrement, dans le milieu, c'est que ces gens ne reviendront pas tous. C'est la même chose pour les spectateurs, d'ailleurs. Tous ne reviendront pas non plus, car ils ont pris d'autres habitudes pendant la pandémie. Est-ce que tout le monde va reprendre le chemin des salles, des festivals, des concerts? Dieu seul le sait. Peut-être va-t-on assister à un nouveau modèle économique, à une redéfinition du modèle économique ou de rentabilité du monde de la culture.

Je pense qu'il faudrait mener, en quelque sorte, des états généraux sur la relance. Il y a énormément de facteurs convergents. Il ne s'agit pas de faire une simple réouverture. Ce n'est pas comme un restaurant, où il suffit d'acheter de la bouffe, d'engager des gens et d'ouvrir la salle à manger une semaine plus tard. Il faut relancer des projets, relancer des gens qui font des projets, remonter des structures de financement, rouvrir des lieux. On connaît la difficulté de recruter du personnel pour relancer des lieux. On a beaucoup parlé des festivals tantôt, qui reçoivent des subventions et bénéficient d'investissements de la communauté. Il faut relancer ces investissements. Le travail qui devra être fait dans le domaine de la culture sera titanesque au cours des deux prochaines années, et nous avons besoin du réengagement du gouvernement et d'une réinjection massive de fonds de sa part.

• (1645)

M. Martin Champoux: J'ai une question au sujet de ce que vous venez de dire.

Avez-vous l'impression que les artistes et les travailleurs de la culture, étant conscients de ce que représente le chantier pour rebâtir l'industrie culturelle et recréer les habitudes culturelles des consommateurs, seront découragés et que cela pourrait contribuer à les pousser à abandonner le domaine?

Mme Annick Charette: Cela peut jouer, c'est certain. Il y a des artistes plus déterminés que d'autres, mais certains sont allés au bout de leurs ressources. Des lieux de diffusion sont aussi allés au bout de leurs ressources humaines et financières. Le dernier confinement a donné le coup de grâce à beaucoup de gens et à beaucoup de lieux.

M. Martin Champoux: Excusez-moi d'essayer d'aller vite, mais notre temps est limité, comme le disait tantôt mon collègue M. Bittle.

Mme Annick Charette: Moi aussi, j'essaie d'être la plus brève possible.

M. Martin Champoux: Vous avez parlé de quelque chose qui m'a vraiment frappé, à savoir que l'accès aux fonds est doublement important.

Mme Annick Charette: Oui.

M. Martin Champoux: J'ai l'impression que l'accès aux fonds représente souvent une grande difficulté. Trouvez-vous que les programmes mis en place sont souvent trop complexes et de nature à décourager ceux qui ont à faire des demandes? Avez-vous parfois cette impression?

Mme Annick Charette: L'ensemble du milieu est assez d'accord sur le fait que des choses pourraient être simplifiées. Nous comprenons que les fonctionnaires ont pour mission de garantir le bon usage des fonds publics, mais, parfois, il y a beaucoup de barrières à l'entrée. Cela décourage les gens de faire des demandes. Il faut mobiliser le milieu de la culture. Il n'y a que les artistes et les artisans qui pourront relancer les activités du milieu, mais, pour cela, il faut les mobiliser et leur donner le goût de le faire.

M. Martin Champoux: Le Fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des spectacles sur scène du Canada a été annoncé la semaine dernière. Corrigez-moi si je me trompe, mais je crois qu'on s'attendait à un fonds d'aide d'urgence pour les travailleurs autonomes de la culture qui ne sont pas admissibles aux différents programmes d'assurance-emploi et d'aide d'urgence liés à la COVID-19. Or on se retrouve avec un programme qui n'est pas uniquement de l'aide urgente, mais qui vise aussi à financer des projets, qui sont de bonne valeur, je n'en doute pas. Cependant, ne trouvez-vous pas que, encore une fois, on a un peu compliqué le processus, alors que les travailleurs autonomes du milieu de la culture avaient besoin d'oxygène et d'une aide financière disponible rapidement?

Mme Annick Charette: Il y a de bonnes intentions dans ce programme, parce qu'il est axé notamment sur la santé mentale, ce qui n'est pas un petit morceau de la chose, mais il a un peu dévié entre son annonce à l'automne et le mois de janvier. Comme je l'ai dit, je crois qu'il y a là de bonnes intentions, mais ce ne sera pas suffisant. Les travailleurs de la culture vont avoir besoin d'aide plus longtemps que beaucoup d'autres travailleurs pour se remettre sur pied. L'aide spéciale pour les travailleurs de la culture devrait être maintenue jusqu'à ce qu'on ait un indicateur solide, documenté et chiffré de la reprise du milieu culturel.

M. Martin Champoux: Très rapidement, madame Charette, que pensez-vous de la révision de la Loi sur le statut de l'artiste?

Que devrait-on mettre dans cette loi, du côté fédéral?

Mme Annick Charette: C'est certain que je ne pourrai vous donner une réponse à cela en 15 secondes. Cependant, je peux vous dire que nous souhaitons vraiment que le projet de loi C-11 soit adopté au plus vite et que nous allons appuyer le gouvernement en ce sens.

M. Martin Champoux: Nous aurons l'occasion d'en reparler, j'en suis convaincu.

Je vous remercie.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Passons au quatrième intervenant.

Monsieur Peter Julian, du Nouveau Parti démocratique, vous avez six minutes.

● (1650)

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci à tous les témoins d'être présents aujourd'hui. Vous représentez tous des organisations qui nous aident à raconter nos histoires aux Canadiens et au monde entier. Nous vous sommes profondément reconnaissants du travail que vous faites chaque jour, et nous espérons que vos familles et vous restez en santé et en sécurité, malgré la pandémie.

Je vais m'adresser d'abord à Mme Noble et Mme Blanchette de l'ACTRA. Vous avez très bien défendu votre argument, madame Noble, à propos de ce qui se passe avec les aînés. C'est catastrophique qu'autant d'aînés soient maintenant sans abri à cause des décisions du gouvernement. Le gouvernement doit agir immédiatement.

Nous savons aussi que, juste avant Noël, on a soudainement coupé la PCRE à 800 000 personnes, du jour au lendemain, les privant d'un moyen de se nourrir et de se loger. Les membres de l'ACTRA ont-ils été touchés par le retrait soudain de la PCRE? Selon vous, à l'échelle du pays, comment s'en sortent les membres de l'ACTRA? Comment font-ils pour joindre les deux bouts?

Mme Eleanor Noble: Oui, ils ont été touchés. Notre profession est, de nature, précaire, et le fait que tout soit coupé aussi soudainement, alors que nous ne fonctionnions même pas à plein régime, a eu des conséquences néfastes pour beaucoup de nos membres.

Pour ce qui est du SRG, nos aînés se sont sentis trahis. Beaucoup nous ont appelés pour nous dire qu'ils avaient communiqué avec l'ARC et qu'ils recevaient tout le temps des réponses différentes sur tout cela. Ils ne touchaient même plus la PCU et avaient payé des impôts sur la PCU, etc., puis on leur a coupé leur SRG. En réaction, ils ont dû demander à nouveau la PCU. Ils disaient: « Mais nous allons nous retrouver dans la même position. »

Les choses n'étaient vraiment pas claires. L'ARC ne fournissait aucun éclaircissement sur ce qui se passait, et nous avions l'impression que l'ARC y allait par tâtonnements et qu'elle ne savait rien. Les gens touchés par cette situation sont nos aînés vulnérables.

Madame Blanchette, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Peter Julian: En réponse à la question sur la situation actuelle des membres de l'ACTRA, vous maintenez qu'il faut offrir plus de soutien. Penser que tout cela est terminé, que nous pouvons tout remballer et rentrer chez nous, ce n'est pas une manière efficace de gérer la pandémie. Elle continue de nuire profondément au secteur des arts et de la culture.

Mme Eleanor Noble: Vous avez raison.

Une chose; sur les plateaux, nous travaillons très proches les uns des autres, et quand c'est le temps de dire « action », pour tourner, nous devons enlever nos masques. Cela nous rend vulnérables.

Nous avons respecté les protocoles, d'un bout à l'autre du pays, mais dans ces rôles, nous sommes vulnérables. En conséquence, les plateaux ne sont pas à pleine capacité. Nous n'avons pas notre capacité maximale.

Un énorme pourcentage de nos membres, aux quatre coins du pays, sont des figurants d'ambiance. Avant, il y en avait des centaines par jour sur un plateau, et ils touchaient un revenu convenable, mais aujourd'hui, il y a peut-être au maximum 10 personnes, et elles doivent faire un test et être déclarées négatives tous les jours. Elles sont ensuite vulnérables, parce qu'elles enlèvent leurs masques pendant qu'on tourne une scène. Les choses ont aussi changé pour les artistes et l'équipe de tournage.

Nous sommes tous dans le même bateau. Les choses sont restreintes.

Nous ne sommes toujours pas revenus à la normale, parce que les protocoles sont très stricts, et nos membres travaillent avec la moitié de la capacité, au lieu de la pleine capacité d'avant la COVID.

M. Peter Julian: Merci beaucoup.

Je vais m'adresser à Mme Iley et à Mme Knaapen de la Coalition canadienne des arts.

Madame Knaapen, si j'ai bien compris, vous avez dit qu'environ 24 000 événements avaient été annulés et que 20 millions de billets qui auraient pu être achetés ne l'ont pas été. C'est catastrophique, comme vous l'avez souligné. Avez-vous l'impression que le gouvernement fédéral devrait considérer les répercussions sur le secteur de l'art et de la culture comme une urgence, puisque c'en est une, et prendre immédiatement des mesures pour offrir un soutien?

Un soutien massif a été offert au secteur des banques et aux entreprises pharmaceutiques. Le gouvernement ne devrait-il pas accorder au secteur des arts et de la culture la même priorité qu'aux banques et aux grandes entreprises?

Mme Jacoba Knaapen: Le gouvernement du Canada s'est engagé à assurer la relance complète du secteur des arts et de la culture, et nous lui en sommes très reconnaissants. Il y a un outil que je veux mentionner: l'un des instruments dont nous pouvons tirer parti et qui est critique pour notre relance, c'est le remboursement des billets, qui permettrait peut-être de couvrir une partie des pertes, parce que nous n'épongeons jamais les pertes lorsque nous recommençons un spectacle. Il y a une perte de travail, et cela a un impact direct sur les producteurs, d'un bout à l'autre du pays.

Pour être réaliste, à long terme, une subvention au guichet soutiendrait la relance. Une stratégie à long terme qui serait liée à cela... Le simple fait que nous pouvons rouvrir ne veut pas dire que nous nous sommes remis sur pied. Un revenu à 50 % de la capacité ne permet pas de couvrir les dépenses d'une production devant public.

Nos membres ont été brillants. Ils se sont réinventés. Nous avons entendu ce mot tellement de fois. Ils ont créé des ateliers. Ils ont créé des groupes de discussion. Ils font du contenu numérique. Ils se sont tournés vers les balados et la webdiffusion. Du contenu numérique extraordinaire a été créé au cours de cette période.

Nous avons aussi trouvé de nouveaux publics durant cette période. Nous ne savons pas si ces nouveaux spectateurs numériques vont revenir. Ce sera vraiment indispensable de récupérer les pertes au guichet. Nous devons répéter, nous devons payer les musiciens, les acteurs, toute l'équipe et tout ce qu'il y a sur la scène et en coulisses. Certains espaces devront être réaménagés, aussi.

Il y a aussi les coûts supplémentaires des protocoles de santé et de sécurité nécessaires, que nous suivons, bien évidemment. Une subvention au guichet pourrait avoir une véritable incidence sur notre secteur, il faudrait y réfléchir.

• (1655)

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Julian. Votre temps est écoulé. Vous avez posé de bonnes questions.

Nous allons commencer le deuxième tour.

Nous allons commencer par Mme Leslyn Lewis, du Parti conservateur. Vous avez cinq minutes.

Mme Leslyn Lewis (Haldimand—Norfolk, PCC): Merci, madame la présidente.

Ma première question s'adresse à Mme Iley, et c'est au sujet des annulations dont vous venez de parler.

J'aimerais savoir si vous avez dû rembourser certains paiements, à cause des annulations, ou s'il s'agit seulement d'une perte de revenu anticipée.

Mme Sarah Iley: Il y a eu beaucoup de demandes de remboursement. Beaucoup d'organisations demandaient aux gens qui achetaient des billets: « Êtes-vous prêt à nous laisser votre argent si on vous garantit de monter le spectacle quand nous en serons capables? » C'est ce qu'ont fait beaucoup de gens qui ont acheté des billets, mais il y en a aussi beaucoup qui ne pouvaient pas le faire et qui ont demandé d'être remboursés. Il y a donc eu des remboursements, et tout cela a été très compliqué avec les réouvertures temporaires et partielles, les limites de capacité et tout ce genre de choses. En plus des remboursements, il y avait les limites de capacité et la faiblesse des ventes.

Je voulais ajouter quelque chose à ce que Mme Knaapen a dit à propos de la numérisation. Beaucoup de gens et d'organisations ont décidé qu'une bonne façon d'approcher des membres potentiels, des spectateurs potentiels et des acheteurs potentiels d'œuvres d'art... Il ne faut pas oublier que les arts visuels sont concernés eux aussi. Ils ont dit qu'ils ne pouvaient pas rejoindre les gens, sauf au moyen du numérique, mais que ces contenus numériques ne pouvaient pas être monétisés.

Mme Leslyn Lewis: Merci de votre réponse.

Ma prochaine question est pour Mme George. Je m'intéresse aux nombreuses mesures COVID que vous avez soulignées et à la façon dont vous les avez mises en œuvre. Comment évalueriez-vous leur efficacité pour ce qui est de fournir l'aide financière qui était demandée? Y a-t-il des lacunes ou des écarts que vous aimeriez mettre en relief?

Mme Heather George: En ce qui concerne les soutiens fournis, je dirais que, grâce au soutien du gouvernement, à la prudence financière et au soutien des membres de la collectivité, de nombreux musées ont pu traverser la tempête, pour ainsi dire, et j'espère que c'est presque fini. Cependant, je dirais qu'une des lacunes, c'est que toutes ces parties du fonds se trouvent à différents endroits, ce qui représente un obstacle supplémentaire, surtout pour les petits établissements qui peuvent uniquement travailler de manière saisonnière ou dont le personnel est essentiellement bénévole. Je dirais que c'est une lacune majeure.

De plus, en ce qui concerne en particulier les organisations communautaires et les musées autochtones, bon nombre de nos organisations sont arrivées là alors qu'elles étaient déjà en retard en termes de financement et de pressions sociales. Pour toutes les organisations et tous les membres que nous représentons, la pandémie dans son ensemble a vraiment mis en évidence la nature précaire des arts, de la culture, du patrimoine et du sport, dans notre pays, et la nécessité que le gouvernement fédéral s'en occupe.

● (1700)

Mme Leslyn Lewis: Merci.

Ma prochaine question s'adresse à M. Huisman. J'aimerais parler davantage de votre conversation avec Mme Thomas et des réponses que vous lui avez données. Vous avez dit que vous avez connu une augmentation des coûts, et vous avez mentionné l'affichage, les tests de dépistage rapide et d'autres articles. Prévoyez-vous que ces coûts augmenteront encore, quand vous rouvrirez et que vous autoriserez des choses comme la nourriture, compte tenu du coût des augmentations dues à notre chaîne d'approvisionnement limitée?

M. Terry Huisman: Je pense que nous continuerons d'utiliser ces articles. Évidemment, à chacun de décider s'il veut porter son masque dans l'aréna, mais on continuera de les proposer aux gens dès qu'ils franchissent la porte, et on aura toujours ces dépenses également.

À l'avenir, quand le nombre de cas de COVID commencera à baisser ou continuera de baisser, je pense que certaines de ces choses seront probablement retirées de l'aréna.

Mme Leslyn Lewis: En ce qui concerne la nourriture, vous avez dit que vous ne servez pas de nourriture, actuellement, et que, quand vous rouvrirez, vous prévoyez reprendre la vente de nourriture.

M. Terry Huisman: Oui. Je pense que, une fois que les restrictions provinciales seront assouplies, et ce sera espérons-le cette semaine, nous pourrions de nouveau proposer de la nourriture et des boissons dans l'aréna.

Mme Leslyn Lewis: Prévoyez-vous une hausse des coûts en raison de certains problèmes dans notre chaîne d'approvisionnement?

M. Terry Huisman: Non. Je pense que ces dépenses ont déjà été engagées.

Mme Leslyn Lewis: D'accord, excellent.

Ma prochaine...

La présidente: Merci, madame Lewis. Votre temps de parole est écoulé.

Mme Leslyn Lewis: Merci, madame la présidente.

La présidente: J'en suis désolée.

Maintenant, j'aimerais passer aux libéraux et à M. Chris Bittle, pour cinq minutes.

M. Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

J'aimerais poser ma première question à la représentante du Conseil des jeux du Canada. À Niagara, nous sommes enchantés d'accueillir les Jeux du Canada. Nous aurions aimé le faire l'année dernière, mais malheureusement la COVID-19 les a reportés à cet été.

Vous avez mentionné l'incapacité des sociétés hôtes d'accéder aux programmes. J'étais présent quand on a annoncé l'année dernière que l'on offrait à la société hôte de Niagara 1,1 million de dollars de plus pour éponger les coûts du report de l'événement. Est-ce vrai?

Mme Kelly-Ann Paul: Oui. Toutefois, ce n'était pas un des programmes typiques mis en place par le gouvernement pour soutenir le fonds d'aide pour la COVID. C'est littéralement Sport Canada qui a trouvé un peu de financement supplémentaire pour soutenir tout ce qui a été touché par la COVID, mais ce n'était pas de l'un des grands programmes d'aide financière liés à la COVID accessibles au reste des organismes nationaux de sport et à la communauté des organismes nationaux de sport.

M. Chris Bittle: Encore une fois, le gouvernement a vu le trou et l'a comblé pour la société hôte de Niagara.

Mme Kelly-Ann Paul: Oui, le soutien offert.

M. Chris Bittle: Merci.

Je vais passer à M. Huisman. C'était peut-être une question inhabituelle, et j'aimerais simplement éclaircir la question. Elle concernait les propos du premier ministre qui ont eu des conséquences sur vos activités. Je pense que vous l'avez dit dans vos autres déclarations. Pourriez-vous confirmer que les restrictions imposées à votre secteur l'ont toutes été par la province de l'Alberta? Est-ce exact?

M. Terry Huisman: Oui, c'est exact.

M. Chris Bittle: D'accord. La prévalence d'une maladie très infectieuse et les milliers de décès dans votre province contribuent probablement beaucoup à l'hésitation des gens à assister à un événement sportif. Est-ce bien cela?

M. Terry Huisman: Je dirais que c'est juste.

● (1705)

M. Chris Bittle: Merci beaucoup.

Permettez-moi de passer aux représentantes de la Coalition canadienne des arts. Je sais que vous avez discuté des programmes du gouvernement fédéral qui ont été mis en œuvre. Je veux simplement revenir sur deux ou trois choses que M. Julian a dites au sujet du secteur bancaire et du fait que le gouvernement fédéral laisse de côté le secteur des arts. J'aimerais rappeler les 500 millions de dollars de la mise à jour relative à la situation économique de 2020, les 281 millions de dollars dans l'Énoncé économique de l'automne et les 500 millions de dollars dans le budget de 2021.

Je comprends qu'il en faut plus, mais j'aimerais avoir vos commentaires sur les répercussions qu'ont les programmes fédéraux actuels sur le secteur, et savoir si vous considérez que le secteur des arts est une priorité pour le gouvernement fédéral.

Mme Sarah Hey: Merci de poser la question.

Je peux certainement dire, au nom de tous les membres— et nous avons effectué une enquête à l'échelle du pays —, que tous les programmes que vous avez énumérés étaient absolument essentiels. Un bon nombre de témoins l'ont dit, d'ailleurs, aujourd'hui. Les programmes sont décrits comme étant absolument essentiels pour le milieu artistique. Au début, il y a eu quelques problèmes dans la conception de certaines subventions salariales. La communauté a été très heureuse qu'on lui demande de proposer des modifications aux programmes, et nous avons pu le faire.

Il ne fait aucun doute que tous les acronymes de la liste que Mme Jacoba Knappen a lue ont été très importants, la subvention salariale, la subvention pour le loyer, la PCU et ainsi de suite. Évidemment, le problème, c'est que la pandémie n'est pas encore terminée. Le public hésite toujours. Il y a toujours le problème de la capacité.

La véritable préoccupation est que ces programmes ont été essentiels et qu'ils le sont toujours. L'annonce du programme de relance des arts est fantastique. Encore une fois, nous avons hâte de travailler avec le gouvernement pour nous assurer qu'il répond aux besoins uniques, non seulement des arts du spectacle, mais aussi des arts visuels et des autres segments du secteur des arts et de la culture, qui vivent encore des temps difficiles.

M. Chris Bittle: J'aimerais rapidement demander aux représentantes de l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists si la production a repris comme avant la pandémie?

Mme Eleanor Noble: La production a été assez bonne. Nous avons été très surpris de la vigueur de la reprise, mais, comme je l'ai dit tout à l'heure, nous ne fonctionnons qu'à la moitié de notre capacité, sur nos plateaux, et le nombre de personnes embauchées n'est donc pas le même. De plus, quand il y a eu le confinement à cause de la pandémie, l'industrie a changé pour tous les artistes du pays. Nous n'allons plus dans des établissements spécialisés pour faire passer des auditions. Nous avons dû acheter notre propre équipement, nous équiper nous-mêmes. C'était coûteux et chronophage, et l'argent venait de nos propres poches.

Oui, nous nous en sortons bien du côté de la production, mais nous ne fonctionnons pas à pleine capacité, du point de vue du recrutement, du nombre de personnes qui travaillent sur les plateaux.

La présidente: Merci, madame Noble et monsieur Bittle.

Nous allons maintenant passer à la prochaine ronde de questions.

La parole est au Bloc québécois et à M. Champoux, pour deux minutes et demie.

[Français]

M. Martin Champoux: Merci, madame la présidente.

Je voudrais m'adresser à Mme Noble de l'ACTRA.

Nous nous sommes parlé il y a quelque temps, madame Noble, et nous avons abordé la question de la réforme de l'assurance-emploi et les conditions de base que nous souhaitons offrir aux gens qui œuvrent dans le milieu culturel. Nous avons aussi eu l'occasion d'aborder brièvement la question de ce projet que nous souhaitons mettre de l'avant sur la réforme du statut de l'artiste dans le cadre de la loi fédérale.

Selon vous, à quelles choses devrions-nous absolument accorder la priorité quand nous nous apprêtons à étudier ces questions?

[Traduction]

Mme Eleanor Noble: Oui, nous voulons vraiment que le projet de loi C-11 soit adopté et que la Loi sur la radiodiffusion soit modernisée. Il est temps. Nous avons besoin que les géants des médias comme Netflix et Disney+ contribuent à notre secteur de sorte que nous puissions écrire des histoires et lancer des productions canadiennes. Nous avons des auteurs, des producteurs, des directeurs et des artistes canadiens talentueux dans tout le pays, et nous devons commencer à produire notre propre travail et...

• (1710)

[Français]

M. Martin Champoux: Madame Noble, je dois vous interrompre.

Il est possible que ma question n'ait pas été bien retransmise. Je vous parle plutôt de la réforme du programme d'assurance-emploi et de la Loi sur le statut de l'artiste fédérale que nous souhaitons entreprendre. Nous avons eu ces discussions lorsque nous nous sommes rencontrés il y a quelque temps. Vous m'aviez souligné des choses et j'aimerais savoir quels sont les aspects précis que vous aimeriez que nous étudions lorsque nous aborderons le sujet de ces réformes.

[Traduction]

Mme Eleanor Noble: Pourriez-vous m'aider, madame Blanchette?

Mme Lisa Blanchette: Bien sûr.

En ce qui concerne l'assurance-emploi, nous sommes absolument ravis de l'examen qui est effectué et de la possibilité d'élargir le système pour que les travailleurs autonomes puissent participer. Nos membres veulent travailler. Ils veulent contribuer au système afin d'avoir un filet de sécurité, si quelque chose de similaire survient encore un jour.

En ce qui concerne le statut des artistes, encore une fois, il s'agit d'un excellent projet de loi que nous aimerions voir réexaminé. Par exemple, au Québec, les artistes québécois bénéficient de l'étalement du revenu. Peut-on instaurer cela au niveau fédéral pour les artistes dans tout le pays? Les possibilités sont infinies avec le statut de l'artiste, et nous avons très hâte de participer à la consultation.

[Français]

M. Martin Champoux: Merci.

M. Martin Champoux: Madame Noble, je m'excuse pour le manque de clarté de mes questions.

[Traduction]

La présidente: Merci, madame Blanchette et monsieur Champoux. Désolée. Votre temps est écoulé.

Nous allons passer à M. Julian du NDP pour deux minutes et demie. Merci.

[Français]

M. Peter Julian: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vais poser une question à Mme Charette, mais j'aimerais d'abord répondre au commentaire de M. Bittle.

Le secteur bancaire a reçu 750 milliards de dollars de mesures de soutien à la liquidité, ce qui correspond à 1 000 fois plus que ce que le secteur culturel a reçu. Il est donc évident qu'il reste beaucoup de travail à faire et que le gouvernement n'a pas accordé autant de priorité au secteur culturel qu'il aurait dû. Ce secteur est extrêmement important, non seulement pour notre économie, mais aussi pour que nous puissions raconter nos histoires, tant sur la scène nationale que sur la scène internationale.

Madame Charette, vous avez soulevé des points extrêmement importants. Si j'ai bien compris, vous avez dit que près de 80 % de vos membres avaient un revenu se situant autour de 21 000 \$ par année. Que faudrait-il faire, d'une part pour que les artistes puissent surmonter la pandémie, et d'autre part, pour qu'ils puissent avoir un revenu de base leur assurant une qualité de vie suffisante, peu importe où ils se trouvent?

Mme Annick Charette: Selon moi, la première chose à faire serait d'adopter un positionnement différent relativement au travail des artistes. Il faudrait reconnaître qu'ils constituent la base, la matière première de la culture, et assurer une reddition de compte importante lorsque des deniers publics sont investis pour s'assurer qu'ils se rendent jusqu'aux artistes.

Il y a beaucoup de programmes aussi. La COVID-19 s'est ajoutée à une crise structurelle déjà présente. Nous avons parlé du projet de loi C-11, qui, pour nous, est très important. J'ai entendu les représentantes de l'ACTRA le dire aussi, mais c'est important pour tout le milieu culturel, parce que l'on connaît les pertes générées par l'absence de contribution des géants du Web.

Comme nous venons de le dire, il serait vraiment nécessaire que les travailleurs autonomes aient accès à des prestations d'assurance-emploi. Nous comprenons qu'il sera difficile de créer un nouveau cadre, mais il faut y travailler et avoir une intention claire à cet égard.

Il faudrait aussi revoir le financement des sociétés publiques comme l'Office national du film, la Société Radio-Canada et le Conseil des arts du Canada. C'est en soutenant nos propres institutions artistiques et les investisseurs privés du domaine culturel qu'on pourra améliorer les choses. Comme je vous l'ai dit, il faut qu'il y ait une vision. Les programmes ne suffisent pas; il faut aussi avoir une vision. J'espère que cette vision sera construite par tous.

[Traduction]

La présidente: Merci, madame Charette.

[Français]

M. Peter Julian: Merci.

[Traduction]

La présidente: Nous allons maintenant passer au Parti conservateur.

Monsieur Waugh, vous avez cinq minutes.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Merci, madame la présidente.

Certains veulent soulever un trophée, nous voulons soulever le pays.

En tant que père de l'un des athlètes qui ont participé aux Jeux d'été, madame Paul, je suis surpris que vous n'avez jamais parlé de santé mentale. Cela fait plus d'un an que nous sommes à la Chambre des communes pour demander un numéro de téléphone à

trois chiffres pour la santé mentale. Le gouvernement nous a dit que ça s'en vient; le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes s'en vient. Maintenant, nous avons le projet de loi C-11, la diffusion continue en ligne, que le CRTC contrôlera.

En tant que père qui a vu un athlète aux prises avec des problèmes de santé mentale, avant les Jeux et après, j'aimerais connaître votre position à cet égard, étant donné que les Jeux de Niagara ont été annulés l'année dernière. Ils ont été reportés au 6 août, mais l'âge de l'admissibilité et les exigences de qualification changeront certainement.

Quel est le profil mental de vos athlètes d'un bout à l'autre du pays alors qu'ils se préparent pour 2022?

• (1715)

Mme Kelly-Ann Paul: C'est là que nous franchissons la ligne de séparation des compétences des provinces et des territoires. Cependant, nous parlons avec les provinces et les territoires de la santé mentale pour nous assurer qu'ils s'occupent de leurs équipes.

En tant qu'organisation, nous n'avons aucune prise sur leur santé mentale actuellement. En ce qui concerne les catégories d'âge, c'était très difficile. Nous avons travaillé en collaboration avec nos organismes nationaux de sport et nous avons pris les meilleures décisions possible concernant les programmes sportifs et les décisions antérieures qui avaient été rendues.

Néanmoins, pour ce qui est des Jeux du Canada, le sport, comme nous le savons tous, est très important, ensuite la santé mentale de tous les participants aux Jeux est importante. Nous nous assurons, pendant les Jeux, de prendre soin de la santé mentale des équipes.

M. Kevin Waugh: Dans la même veine, ce mois-ci, à Regina, on a annulé les Jeux d'hiver de la Saskatchewan. Bon nombre de ces athlètes n'auront jamais une autre chance de participer à ces compétitions sportives. Qu'en dites-vous?

Mme Kelly-Ann Paul: C'est extrêmement décevant, et nous ne voulons jamais voir cela se produire aux Jeux du Canada. Évidemment, nous tendons la main ici à nos représentants provinciaux. En fait, cet hiver, les quatre jeux provinciaux ont été annulés dans le pays. Nous travaillons en réseau avec eux, et nous avons travaillé en collaboration avec eux pour soutenir leur reprise de quelque façon que ce soit, sous quelque forme que ce soit.

M. Kevin Waugh: Mais vous savez qu'un grand nombre d'athlètes n'auront pas une autre chance, en raison des qualifications, de l'admissibilité... Bon nombre des athlètes du pays qui avaient l'occasion de participer à des compétitions au cours des 18 derniers mois, maintenant, n'auront plus cette chance.

Mme Kelly-Ann Paul: Non...

M. Kevin Waugh: S'ils vont de l'avant pour ce qui est de l'admissibilité et, tout simplement... J'ai vu des athlètes âgés de 12 à 20 ou 30 ans. Certains iront de l'avant, d'autres n'auront pas le temps, comme vous le savez.

Mme Kelly-Ann Paul: Oui, absolument. Une des trois recommandations que nous avons présentées au gouvernement était que le gouvernement fédéral puisse soutenir les accords bilatéraux conclus avec les provinces et les territoires pour soutenir le retour du sport, parce qu'ils ont affaire à de nouvelles normes. Ils ont perdu des possibilités d'entraînement et de compétition qui les auraient aidés à reprendre le sport.

Nous pensons que le gouvernement fédéral pourrait prendre l'initiative et soutenir le retour du sport et la réussite des premiers jeux multisports du Canada après la pandémie.

M. Kevin Waugh: Y a-t-il eu une réponse du gouvernement fédéral?

Mme Kelly-Ann Paul: Nous vous en parlons aujourd'hui, en fait, mais nous sommes heureux de répéter le message.

M. Kevin Waugh: Il y a deux ou trois semaines, j'ai reçu dans mon bureau de Saskatoon des athlètes des Jeux olympiques spéciaux. Ils sont désemparés. Eux non plus n'ont pas pu participer à une quelconque activité. Que pensez-vous de ce groupe...?

Mme Kelly-Ann Paul: Oui, en ce qui concerne les athlètes des Jeux olympiques spéciaux, nous travaillons en collaboration avec Olympiques spéciaux Canada. Ils ont adopté une approche différente pour assurer la protection de la santé et de la sécurité. Ils ratent une grande occasion — absolument —, mais ils ont estimé que c'était dans l'intérêt de leurs athlètes et de leur organisation.

Aux Jeux du Canada, nous sommes inclusifs, nous avons donc des possibilités pour les athlètes ayant une déficience intellectuelle ou un handicap physique ainsi que pour les athlètes physiquement aptes. Nous continuerons de faire de notre mieux, aux Jeux du Canada, pour promouvoir les possibilités d'inclusion par le sport.

M. Kevin Waugh: Merci.

Je vais maintenant m'adresser à vous, monsieur Wallace. Vous n'avez pas eu le temps de parler au Comité aujourd'hui, parce que vous avez eu du mal à vous connecter sur Zoom, mais je vais vous donner l'occasion de le faire maintenant, car les musées du pays souffrent vraiment. Nous le savons tous. Je pense que Mme George a dit que deux musées seulement ont fermé, ce qui m'a quelque peu surpris. Je pensais qu'il y en aurait plus.

En ce qui concerne la numérisation et la création d'expositions visuelles pour les visiteurs en ligne, avez-vous apporté des améliorations au cours des 18 derniers mois?

M. Michael Wallace (président, Association des musées canadiens): Le mot « améliorations » est intéressant.

En ce qui concerne la notion de numérisation, comme le soulignait Mme George, je pense que tout cela nous ramène à la nécessité pour nous d'avoir une politique qui nous permet de comprendre, d'un bout à l'autre du pays, comment le numérique s'intègre dans ce que les musées essaient de faire — plutôt que chaque musée adopte une approche au cas par cas pour lancer des projets numériques —, et comment nous pouvons le faire ensemble en tant que pays.

• (1720)

M. Kevin Waugh: C'est bien. Merci.

Je pense que mon temps est écoulé.

La présidente: Oui, votre temps est écoulé, monsieur Waugh. Merci beaucoup.

Nous allons passer au dernier intervenant de cette série de questions et au Parti libéral.

Madame Hefpner, vous avez cinq minutes.

Mme Lisa Hefpner (Hamilton Mountain, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je souhaite d'abord revenir une seconde à Mme Kelly-Ann Paul du Conseil des jeux du Canada.

J'aimerais simplement éclaircir un point avec vous. Aucune des annulations n'était due aux politiques du gouvernement fédéral. Est-ce bien cela?

Mme Kelly-Ann Paul: C'est exact.

Mme Lisa Hefpner: Merci.

J'aimerais également revenir à Mme Heather George de l'Association des musées canadiens.

Vous avez été très éloquente aujourd'hui, et je veux vous remercier d'être ici. Je connais assez bien le centre culturel Woodland. Vous faites un excellent travail là-bas, et je voudrais vous remercier de tout ce que vous faites.

J'aimerais vous poser une question à ce sujet. Nous avons entendu aujourd'hui les représentants des secteurs des spectacles musicaux et du sport dire que le public canadien hésite beaucoup à retourner à ces activités. Je me demandais si vous aviez remarqué la même chose avec les musées. Qu'avez-vous remarqué quand les musées ont rouvert après une période de fermeture? Avez-vous constaté la même hésitation, ou les gens tenaient-ils vraiment à revenir dans les musées?

Mme Heather George: Merci beaucoup de poser la question. C'est en fait une des choses que je voulais vraiment souligner à tout le monde.

Les musées sont des endroits merveilleux pour passer au travers d'une pandémie, étant donné la façon dont nous aménageons les espaces d'exposition et également parce que les musées ont changé et offrent beaucoup de programmes en plein air sur leurs sites. Nous avons pu offrir aux gens la possibilité de profiter de la culture et du patrimoine, même pendant les pires moments de la pandémie, y compris, comme nous l'avons dit, grâce à quelques programmes numériques ainsi qu'aux programmes qui existaient déjà, comme le Musée virtuel du Canada. Même notre utilisation de Zoom s'est considérablement améliorée et il y a de tout, des conférences, par exemple, offertes par le Musée canadien de l'automobile sur des sujets comme les voitures électriques et le profilage des personnes noires au volant, jusqu'aux cercles de perlage organisés par les centres culturels et les galeries d'art.

Je voulais également souligner que les musées travaillent en collaboration avec presque toutes les autres organisations présentes pour fournir des espaces et des lieux pour que ces programmes puissent être mis en œuvre, et je pense que les musées, dans ce secteur, ont surtout été négligés au chapitre de l'élaboration des politiques.

Certainement, dès que nous pouvons ouvrir nos portes, nous le faisons tous, conformément aux directives mises en place. Je pense que nous sommes une des nombreuses réponses à cette expérience.

Mme Lisa Hefpner: Merci. J'ai également noté que vous avez mentionné que deux musées seulement ont fermé pendant la pandémie. Je me demande ce qui se serait passé s'il n'y avait eu aucun soutien du gouvernement fédéral. Pouvez-vous imaginer à quoi ressemblerait aujourd'hui le secteur des musées s'il n'y avait pas eu ces soutiens au cours des deux dernières années?

Mme Heather George: Bien sûr. Le musée moyen — je ne parle pas des musées nationaux — reçoit environ 40 % de son financement de sources gouvernementales. Quelques sources existaient déjà, mais certainement, nous avons eu besoin du soutien supplémentaire reçu au moyen de tous les différents mécanismes mis en place par le gouvernement.

Encore une fois, pour revenir à la politique relative aux musées, ce n'est pas nécessairement une question d'actualité. La politique initiale a été établie en 1970 et mise à jour la dernière fois en 1990, vous avez donc eu plusieurs possibilités, avant la pandémie, de réellement voir comment les musées aident les collectivités à traverser toutes les périodes difficiles. Nous fournissons réellement un lieu, pour la santé mentale. D'autres pays dans le monde recommandent des visites aux musées comme solution aux problèmes de santé mentale. Je pense que c'est quelque chose que nous pourrions nous aussi envisager. Il ne s'agit pas seulement d'argent. Nous sommes assurément reconnaissants pour cet argent, mais je pense que, quand nous regardons vers un avenir, espérons-le, plus radieux, nous devons envisager de nouveaux modèles de subventions et de nouvelles façons de les répartir, qui répondent mieux aux besoins des collectivités. Nous devons trouver des moyens de développer la philanthropie dans tout notre secteur, de fournir de meilleurs fonds de contrepartie et de meilleurs incitatifs fiscaux.

Mme Lisa Hefner: Merci de cette réponse.

Vous parliez tout à l'heure, et à l'instant encore, de la politique relative aux musées, qui est en retard de 30 ans. Quelles autres choses voudriez-vous y voir, si nous devons mettre à jour la politique relative aux musées? Que voudriez-vous y voir pour sécuriser le secteur?

• (1725)

Mme Heather George: Ma foi. Tout d'abord, je pense qu'une des choses que le gouvernement s'était engagé à faire était d'avoir une discussion à l'échelle nationale à ce sujet, et je pense que c'est extrêmement important. Les musées sont assez diversifiés, et je dirais que ce ne sont pas seulement les musées. Cela inclut les zoos, les centres culturels, les centres du savoir autochtone et les tout petits espaces d'exposition comme celui que vous avez dans votre bibliothèque. Tous ces espaces racontent des histoires très importantes et nous aident à développer notre fierté civique et notre engagement dans la société. Je pense que la véritable première étape de ce travail serait de réunir les diverses organisations.

Bien sûr, nous sommes heureux d'aider à ce chapitre, mais l'Association des musées canadiens n'est pas la seule organisation qui aide à faire entendre ces voix, et je pense que nous aimerions vraiment avoir la possibilité de poursuivre cette discussion.

La présidente: Merci, madame George. Merci, madame Hefner.

Je voudrais remercier les témoins d'avoir pris le temps de répondre et d'aider à trouver des solutions à tous les problèmes auxquels vous faites face. Merci beaucoup.

J'aimerais présenter une motion pour lever la séance.

Nous pourrions peut-être demander à quelqu'un de la proposer.

Mme Leslyn Lewis: J'invoque le Règlement.

Y a-t-il une autre série de questions de deux minutes pour les conservateurs?

La présidente: Je pense que nous sommes à trois minutes de la fin de la séance du Comité, madame Lewis, je pense donc qu'il nous reste environ trois minutes. Je ne sais pas si nous pouvons avoir une autre série de questions pendant ces trois minutes. Ce serait bien, mais nous avons eu beaucoup de témoins à cette séance.

Je suis désolée.

Mme Leslyn Lewis: J'ai cru comprendre qu'il y avait deux minutes à la fin. La greffière peut-elle confirmer cela?

La greffière du Comité (Mme Aimée Belmore): Madame Lewis, la deuxième série de questions s'est terminée par Mme Hefner qui est passée en dernier.

Mme Leslyn Lewis: D'accord.

La greffière: Il y aurait une troisième série si nous continuions.

La présidente: Merci.

La séance est levée. Encore une fois, merci à tous.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>